

# STC FORMATION CONSEIL

## FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### PROGRAMME DE FORMATION 14H - 2 JOURS

<b>Durée</b>	14 heures de face à face pédagogique (plus si risques spécifiques, à définir avec l'entreprise)
<b>Objectifs de la formation</b>	A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de : <ul style="list-style-type: none"><li>• Maitriser les bases de la prévention en entreprise.</li><li>• Maitriser la conduite à tenir face à un accident, selon les modalités et exigences prévues dans la législation et réglementation en vigueur</li><li>• Maitriser les gestes de premier secours, de protection, d'examen et d'alerter les secours appropriés.</li><li>• Obtenir le certificat de sauveteur secouriste du travail.</li></ul>
<b>Public visé et pré requis</b>	Tout salarié(e) d'entreprise ou stagiaires d'organismes de formation. Pré requis : Visite médicale à jour <b>Absence de blocs de compétences, certification inscrite au répertoire spécifique</b>
<b>Donne accès aux métiers suivants</b>	Sécurité civile et secours (lien fiche métier) <a href="https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K1705">https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=K1705</a>
<b>Passerelles</b>	Pas concerné
<b>Nombre de participants</b>	4 participants minimum par session 10 personnes maximum
<b>Equivalent</b>	PSC1
<b>Suite de parcours</b>	Pas concerné
<b>Lieu</b>	Stage en salle de réunion chez le client, ou location de salle de réunion, prévoir un espace suffisamment important pour la mise en pratique, salle accessible aux personnes en situation de handicap
<b>Outils, méthodes et supports pédagogiques</b>	Alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation. Utilisation de matériel de formation requis pour les sessions de SST, tableau d'intervention INRS, module sur PowerPoint, films et référentiels INRS, mannequins, Défibillateur...
<b>Suivi de l'exécution du programme</b>	Exercices pratiques et questionnaires d'évaluation des connaissances sur les domaines abordés, feuille de présence, feuille d'évaluation formative INRS et évaluation certificative en fin de formation. Questionnaire de satisfaction à la fin du stage
<b>Modalités d'appréciation Des résultats</b>	Test de positionnement au démarrage du stage A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives durant la formation (capacité à mettre en œuvre les compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à une situation proposée et questionnement oral sur le cadre réglementaire du SST, et ses compétences en matière de prévention (grille INRS) l'assurance maladie risques professionnels et l'INRS leurs délivrent un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 24 mois. Un certificat pour rester valable, impose de maintenir et actualiser ses compétences tous les 24 mois maximum.
<b>Modalités d'accès et délais</b>	Eligible au financement OPCO EP, si cotisations à jour. STC FORMATION CONSEIL se charge de faire les démarches de financement auprès de l'OPCO des entreprises de proximité. Demande de financement à réaliser 60 jours minimum avant début de l'action de formation.
<b>Tarifs</b>	238€ HT par personne.

**Programme détaillé de la formation** **Le sauveteur secouriste du travail**  
Les accidents du travail dans la profession  
Intérêt de la prévention des risques professionnels  
Qu'est ce qu'un sauveteur secouriste du travail ?  
Savoir repérer les personnes (organismes) ressources de la prévention au sein ou en dehors de l'entreprise.  
Présentation du programme  
**Rechercher les dangers persistants pour protéger**  
Formation générale à la prévention  
Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées actuellement dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques  
Reconnaitre sans s'exposer soit même, les dangers persistants et ou son environnement  
Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même  
**De Protéger à Prévenir**  
Repérer les dangers dans une situation de travail : mécanisme d'apparition du dommage.  
Supprimer ou isoler les dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention  
**Examiner la victime et faire Alerter**  
Examiner le ou les victimes avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir  
Faire Alerter ou Alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise  
**De Faire alerter à Informer**  
Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuelles mises en œuvre à son responsable  
Hiérarchiser et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de la prévention dans l'entreprise  
**Secourir**  
Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)  
La victime saigne abondamment  
La victime s'étouffe  
La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux  
La victime répond, elle se plaint de brûlures  
La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements  
La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment  
La victime ne répond pas, elle respire  
La victime ne répond pas, elle ne respire pas  
Cas particuliers  
**Situations inhérentes aux risques spécifiques**  
Conduites particulières à tenir

**Contact** STC FORMATION CONSEIL 2 allée des Sarthes  
24750 Champcevinel  
☎ 0672430943 ✉ [stephaneclidat@gmail.com](mailto:stephaneclidat@gmail.com)



STC FORMATION CONSEIL 12/2020  
2 Allée des Sarthes 24750 Champcevinel Tel : 06 72 43 09 43  
[stephaneclidat@gmail.com](mailto:stephaneclidat@gmail.com)  
© STC Formation conseil – Toute reproduction est interdite

